



BULLETIN DE PARTICIPATION AU TIRAGE AU SORT.

1^{er} lot : *Mon Costume de Marié.*

2^{ème} lot : *Séance photo sur la côte
d'émeraude avec Sweat Memory.*

(valeur 890 €. Prêt-à-porter ou sur mesure)

Noms et Prénoms des Mariés :

.....

E-mail :

Adresse :

.....

CP :

Adresse :

Ville :

Tél. :

Date de mariage (jj/mm/aa) : / /

**Le jeu est limité à une seule participation
par couple se mariant en 2022 et 2023**

Participation sans obligation d'achat ouverte à toute personne majeure résidant en France Métropolitaine. Le coupon peut être reproduit sur papier libre ou photocopié. Le Règlement du jeu est déposé à SELARL ACTA PIERSON ET ASSOCIES titulaire d'un office de l'huissier de justice domicilié, 15, rue de Sarre, BP 15126 57074 METZ CEDEX 3.

Dates de participation : du 08/10/2021 au 19/11/2021.

Un tirage au sort sera organisé le 19/11/2021 à 18 h00 à la boutique pour départager les participants.

Conformément à la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en adressant une demande écrite à la société responsable du traitement de vos données : TRADITION - 6, RUE BROUSSAIS 35400 ST-MALO.

Vous êtes susceptible de recevoir des offres commerciales de notre société pour des produits et services analogues à ceux que vous avez commandés.

Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre